



Un contrat d'assurance-vie pour les majeurs protégés et leurs aidants

L'Union nationale d'épargne et de prévoyance (UNEP) vient de créer Multiselection + Majeurs protégés, un contrat d'assurance-vie pour les majeurs protégés et leurs aidants. Ce nouvel outil combine un contrat d'épargne avec des options de prévoyance et de garanties d'assistance - comme l'assistance juridique, l'aide sociale, l'aide à domicile, l'accompagnement des aidants avec des formations dédiées - qui sont directement prises en charge par l'association UNEP. Toutes ces prestations ont été conçues avec l'aide des mandataires judiciaires. Ce contrat d'assurance-vie multisupport permet de répondre à plusieurs objectifs du majeur protégé et de sa famille : se créer un capital à partir d'un versement régulier, alimenté par le majeur protégé et sa famille, valoriser un capital existant tout en le protégeant au travers de fonds à capital protégé et d'immobilier, mais aussi bénéficier de revenus complémentaires grâce à l'immobilier de type pierre papier.